

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 1492
94 - Val-de-Marne
ASSOCIATIONS
Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Nogent-sur-Marne

ASSOCIATION OEUVRES PHILANTHROPIQUES ET HUMANITAIRES KIMBANGUISTE "O.P.H.K."

Objet : rechercher entreposer centraliser gérer et distribuer des dons en nature ou en espèces et toutes les aides à caractère humanitaires aux populations déshéritées; aux vulnérables et victimes des catastrophes ; réfugiés sans distinction aucune ; soutenir et promouvoir les initiatives de développement au niveau social économique culturel et éducatif des populations à travers les structures officielles de l'Eglise et partout ailleurs où il y a besoin d'aide ; rechercher et gérer les activités socio-éducatives dans l'obtention et l'octroi des bourses d'études pour la formation et le perfectionnement des cadres Kimbanguistes et des tiers et ce à travers des programmes préétablis d'aide au développement ; encadrer et adapter une assistance humanitaire (matérielle financière et ou technique) par des micros finances aux populations de base ; création de l'emploi par la réalisation des micros projets dans les milieux ruraux ainsi que des activités génératrices de recettes (les A.G.R) en vue de réduire la pauvreté ; aider l'érection des infrastructures sociales de base : centre d'apprentissage des métiers artisanaux, hospices des personnes âgées, orphelinats, centre de préparation professionnelle, centre de récupération et de rééducation des enfants de la rue, centre de rééducation et de réadaptation médicale, les femmes écoles, les centres communautaires pour les techniques, bibliothèques modernes, centre d'alphabétisation

Siège social : 183, rue de Verdun, 94500 Champigny-sur-Marne.

Date de la déclaration : 5 décembre 2019.